

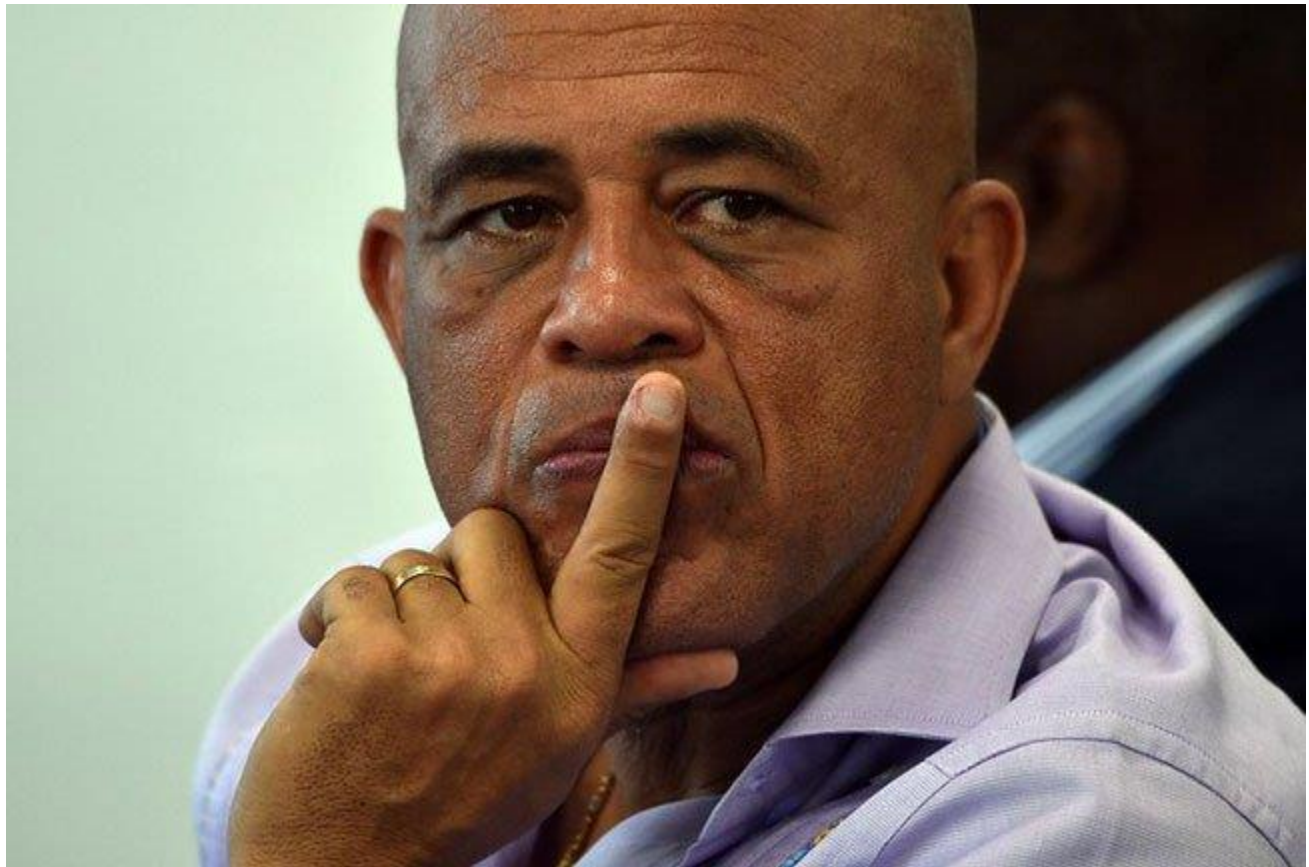
Radio Soleil Plus

La voix Haïtienne du sud-ouest de la Floride

www.radiosoleilplus.com



Marriott, NH El Rancho, Best Western et Sogener démentent des déclarations de Michel Martelly



Michel Martelly Ex President de la République

Dure semaine pour l'ancien président de la République Michel Martelly. L'ex-chef de l'État et leader de la formation musicale Sweet Micky fait face à un ensemble de démentis formels de déclarations qu'il a faites. Le plus récent est celui de la Sogener. Puis il y a les hôtels Marriott, NH El Rancho, Best Western...

Alors que l'ancien chef de l'État se fait questionner sur l'utilisation du fonds PetroCaribe lors de sa participation à New York au carnaval de Labor Day cette semaine, il a salué pendant ses prestations un sponsor qu'il ne fallait pas. La Sogener ! «La Sogener a l'habitude de sponsoriser des artistes incluant Sweet Micky, Kato parce que la compagnie ne fait pas de la politique. Mais pour le moment et pour plusieurs raisons nous avons décidé de ne sponsoriser personne. La rentrée des classes était notre priorité», a fait savoir Dimitri Vorbe sur son compte Twitter comme pour démentir Michel Martelly qui avait cité la Sogener comme l'un de ses sponsors.

Ensuite, il y a les hôtels Marriott, NH El Rancho et Best Western qui ont démenti des déclarations de Michel Martelly sur l'utilisation des fonds PetroCaribe.

«L'argent de PetroCaribe que j'ai volé, je l'ai investi dans Best Western, Marriott, NH El Rancho... », avait déclaré l'ancien président Michel Martelly dans l'un de ses spectacles. Accusé d'avoir, lui et ses proches, mal géré les fonds PetroCaribe, le leader des Tèt kale a voulu faire comprendre que l'argent a été utilisé dans le développement hôtelier du pays. Des déclarations qui indisposent les responsables de ces hôtels. Maarten Boute, Réginald Boulos et Stanley Handal ont formellement démenti l'ex-président.

Dans un communiqué publié mardi, Maarten Boute, président du conseil d'administration de la Turgeau Developments S.A., visiblement très remonté, a indiqué que la famille Martelly ne fait partie ni directement ni indirectement de l'actionnariat de Turgeau Developments S.A., propriétaire de l'hôtel Marriott.

« La Turgeau Developments S.A. propriétaire de l'immeuble opérant sous le label de l'hôtel Marriott établi à Port-au-Prince, Turgeau porte à la connaissance de tout un chacun, tant sur le plan national que sur le plan international, que l'implantation d'une telle entreprise en Haïti est le résultat d'un financement conjoint de la Société financière internationale (IFC), organisme membre du Groupe de la Banque mondiale et la FMO, Banque de développement néerlandaise en collaboration avec Turgeau Holdings LTD, filiale de Digicel Group. La construction de cet hôtel de standard international a donc mobilisé les capitaux exclusifs des investisseurs cités qui ont eu foi dans le relèvement économique d'Haïti. Tout en coupant court aux amalgames et spéculations faisant état, non sans désinvolture, de sources de financement autres que celles précédemment indiquées, la direction croit bon de rappeler qu'à l'hôtel Marriott le respect des normes légales et éthiques est toujours de rigueur. Contrairement aux rumeurs circulant sur les réseaux sociaux, la direction tient à clarifier que la famille Martelly ne fait partie ni directement ni indirectement de l'actionnariat de Turgeau Developments S.A », lit-on dans le communiqué.

« La Turgeau Developments S.A. proteste énergiquement contre la déclaration de l'ancien président de la République Michel Joseph Martelly qui, par son comportement désinvolte, met en péril un investissement de cette envergure dans un tel contexte. La Turgeau Developments S.A regrette vivement que le dossier de l'utilisation des fonds de PetroCaribe soit minimisé à ce niveau, alors que le peuple haïtien est dans son droit le plus entier de réclamer des comptes. La Turgeau Developments S.A se réserve le droit d'intenter toutes actions judiciaires contre tous ceux qui relaient des fausses informations pour entacher la réputation de la compagnie », a menacé Maarten Boute.

De son côté, la Société immobilière et financière (SIF), propriétaire de l'hôtel NH El Rancho, s'insurge dans une note contre ce qu'elle considère comme une plaisanterie de mauvais goût de l'ex-président Joseph Michel Martelly.

«La Société immobilière et financière (SIF), propriétaire de l'hôtel NH El Rancho, a été stupéfaite d'apprendre, sur les réseaux sociaux, que l'ex-président Joseph Michel Martelly eut à déclarer, sur un ton de plaisanterie, que «l'argent qu'il a volé du fonds PetroCaribe a été investi, entre autres, à l'Hôtel NH El Rancho», lit-on dans cette note qui porte la signature de Réginald Boulos, président du conseil d'administration de la SIF.

La SIF, poursuit la note, «proteste, de la manière la plus véhémente, contre de telles déclarations empreintes de légèreté et d'irresponsabilité de la part d'un ancien chef de l'État qui se doit, en toutes circonstances, de se comporter en citoyen modèle».

La SIF a informé l'opinion publique nationale et internationale et générale, les utilisateurs des réseaux sociaux et les acteurs de l'industrie du divertissement en particulier, que l'Hôtel NH El Rancho «n'a jamais obtenu un centime des fonds de PetroCaribe. Elle est fière du support de ses actionnaires et des institutions financières avec lesquelles elle travaille depuis de nombreuses années».

«La SIF tient, en outre, à préciser qu'aucun membre de la famille Martelly ne détient des actions à la SIF».

«La SIF déplore vivement qu'un ancien haut dignitaire de l'État puisse ainsi banaliser cette sérieuse campagne citoyenne de demande des comptes sur l'utilisation du fonds PetroCaribe, au point d'en tirer matière à plaisanterie dans le mépris flagrant et inacceptable du droit légitime du peuple haïtien à la vérité», a tancé Réginald Boulos. Selon lui, la SIF s'efforce, dans un contexte difficile, de développer un complexe hôtelier de standard international grâce aux efforts constants de ses actionnaires, lesquels, a-t-il ajouté, ont toujours démontré leur foi inébranlable dans l'émergence d'une Haïti prospère, plus juste et plus humaine.

Réginald Boulos conclut la note en disant : «La présente mise au point est faite à toutes fins que de droit».

Contacté mardi par Le Nouvelliste, Stanley Handal de Best Western a soutenu qu'il n'y avait pas un centime de PetroCaribe dans la construction de Best Western. «Il n'y a pas un centime possible et imaginable qui vient de PetroCaribe à Best Western, aucun rapport ni de loin ni de près... », a-t-il déclaré.

Le Nouvelliste n'a pas pu entrer en contact avec l'ancien président Michel Martelly. Dans deux enquêtes parlementaires, des proches du président de la République, Jovenel Moïse, sont accusés d'avoir dilapidé l'argent de l'État lorsqu'ils étaient ministres sous l'administration Martelly.

Dans son rapport, la Commission sénatoriale spéciale d'enquête (CSSE) présidée par le sénateur Évalière Beauplan, chargée d'approfondir le rapport de la commission Éthique et Anticorruption dirigée par le sénateur Youri Latortue, recommande de mettre l'action publique en mouvement contre plusieurs haut fonctionnaires de l'administration Tèt kale première version comme Laurent Salvador Lamothe, ex-Premier ministre et ministre de la Planification et de la Coopération externe, pour forfaiture, concussion, détournement de deniers publics et soustraction de deniers publics; Wilson Laleau, ex-ministre des Finances, pour détournement ou dissipation de deniers publics ; Max Rudolph Saint-Albin, ex-ministre de l'Intérieur, pour détournement ou dissipation de

deniers publics ; Josefa Gauthier, pour forfaiture, concussion, détournement de deniers publics ; Marie-Carmelle Jean-Marie, ex-ministre des Finances, pour détournement ou dissipation de deniers publics ; Jacques Rousseau, pour forfaiture, concussion, détournement ou dissipation de deniers publics ; Florence Guillaume Duperval, ex-ministre de la Santé publique, pour forfaiture, concussion, détournement de deniers publics, soustraction de deniers publics ; Stéphanie Balmir Villedrouin, ex-ministre du Tourisme, pour forfaiture, concussion, détournement de fonds publics ; Yves Germain Joseph, actuel secrétaire général du Palais national et ex-ministre de la Planification, pour forfaiture, concussion, détournement ou dissipation de deniers publics; Hébert Docteur, ex-ministre de l'Agriculture, pour usurpation, entre autres...
Robenson Geffrard Source Le Nouvelliste
